



# Syndicat Local *FO Justice* CP RIOM

## LA BRADERIE DE PRINTEMPS DU CP RIOM

**TOUT DOIT DISPARAÎTRE !!!**

La **surpopulation carcérale écrase** notre établissement, **les actes de violences** entre détenus et envers les personnels se multiplient, le manque de personnel de surveillance handicape la gestion au quotidien des personnes détenues et dégrade les conditions de travail des agents.

Que décide l'équipe de Direction ???

### **La suppression du poste de gradé au PCI !!!**

Le PCI, poste protégé blindé fermé sous clé et occupé 24 h/24, 7 jours sur 7, est l'organe essentiel de l'établissement, **les yeux et les oreilles du CP Riom !!!**

C'est dans ce lieu que se joue **la sécurité de tous** en garantissant la surveillance de l'ensemble du domaine pénitentiaire.

Le retrait du personnel d'encadrement de ce poste est une **mise en danger caractérisée** des personnels exerçant leurs missions au sein de la structure.

Il est essentiel pour une prise de décision efficace qu'un Brigadier Chef Encadrement soit **présent sur place**.

La gestion des alarmes (API, MOTOROLA, BPA...) et leurs répercussions, les intrusions extérieures (projections, drones...), les blocages de mouvements, les alarmes incendies ainsi que l'organisation des renforts lors du déclenchement d'un POI/PPI, la distribution des clés d'interventions, sont des décisions qui doivent être prises par **un encadrant de proximité** !!!!

L'installation de la magistère au PCI, sans présence du gradé sur le poste, est une **aberration supplémentaire**.

**Arrêtez, Monsieur le Directeur, de BRADER la sécurité des personnels !!!**

**Vous êtes le seul responsable de la santé et de la sécurité des agents placés sous votre autorité !!!**

**Le Syndicat local FO JUSTICE** dénonce cette décision catastrophique prise sans concertation avec les représentants du personnel et qui laisse à l'abandon des personnels face à des responsabilités qui ne sont pas de leurs compétences.

**Le Syndicat local FO JUSTICE** condamne la mise en danger des personnels en rognant sur la sécurité de l'établissement.

**Le Syndicat local FO JUSTICE** exige la couverture du poste de gradé au PCI comme le prévoit la charte des temps.

**SL FO Justice Riom**  
Le 12 avril 2024

